

Juin 2021

Le château de Bourbon-l'Archambault scintille

C'est au tour de Bourbon-l'Archambault de rejoindre le programme Lumières sur le Bourbonnais. Le château va scintiller du 9 juin jusqu'au 18 septembre, tous les soirs, à la tombée de la nuit. Un nouveau point lumineux du festival qui vient prolonger le chemin du thermalisme. Présentation.

Le château de Bourbon-l'Archambault sort de l'ombre dès le 9 juin pour s'illuminer jusqu'au 18 septembre à la faveur d'un mapping contant la genèse de cette cité de caractère, ses thermes, sa période médiévale et paysanne qui ont façonné son identité durant des siècles. C'est donc depuis le cœur historique de l'ancienne province du Bourbonnais que le Département de l'Allier lance l'acte 5 de son festival de lumières, prolongeant à Bourbon-l'Archambault, le chemin du thermalisme déjà ouvert l'an passé à Vichy et Néris-les-Bains.

Ce spectacle met en avant l'environnement culturel et naturel de la ville elle-même et des environs. Tel un voyage, il invite le spectateur à suivre le dieu Borvo, guérisseur, et Bormona, déesse des sources et des rivières aux origines d'une eau qui a fait la réputation de cette station thermale.

Le Moyen Âge se déploie par des décors évocateurs, faits de joutes et d'amour courtois. Des vitraux apparaissent ensuite, inspirés des Saintes Chapelles, représentant les Ducs de Bourbon. Ils prendront aussi un aspect plus moderne et scintillant en musique. Enfin, un paysage champêtre rappelle le travail des métayers sous l'œil attentif d'un régisseur. Un final agrémenté de mosaïques et de cascades d'eau produit un retour aux sources, avec un clin d'œil aux illustres visiteurs des thermes.

Une production familiale, grand public et gratuite qui vient concrétiser l'ambition du Conseil départemental de l'Allier d'être le premier en France à proposer un festival lumineux sous la forme d'un parcours permanent.

PRATIQUE : Lumières sur le Bourbonnais - Spectacles de lumières - Du 9 juin au 18 septembre 2021 à Moulins, Cusset, Montluçon, Commentry, Vichy (11 juin), Néris-les-Bains, Bourbon-l'Archambault et Châtel-Montagne (12 juin) - Tous les soirs, dès la tombée de la nuit du 9 au 29 juin jusqu'à 23 h puis du 30 juin au 18 septembre avec une dernière séance à 23 h 30. Port du masque obligatoire et respect des règles sanitaires - Gratuit - Tout public. Plus d'infos sur www.lumieres-bourbonnais.com